

Nomination des neuf membres de la commission des colonies, et des cinq suppléants, lors de la séance du 11 vendémiaire an III (2 octobre 1974)

Citer ce document / Cite this document :

Nomination des neuf membres de la commission des colonies, et des cinq suppléants, lors de la séance du 11 vendémiaire an III (2 octobre 1974). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVIII - Du 3 vendémiaire au 17 vendémiaire an III (24 septembre au 8 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1994. p. 233;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1994_num_98_1_16930_t1_0233_0000_5

Fichier pdf généré le 07/10/2019

Séance du 11 vendémiaire an III (soir)

Présidence d'André DUMONT

1

La séance s'ouvre à sept heures.

Elle étoit consacrée à la nomination des neuf membres qui doivent, en exécution du décret du 9, présent mois, composer la commission des colonies (1).

Le résultat de l'appel nominal a donné
Au citoyen Laporte 163 voix;
A Marec, 148;
A Prieur (de la Marne), 138;
A Genissieu, 116;
A Guyomar, 115;
A Grégoire, 100;
A Thibaudeau, 90;

A Lecointe-Puyraveau, 69
A Garran-Coulon, 65.

Suppléans

A Fouché, de Nantes, 62;
A Lozeau, 57;
A Reubell, 46;
A Mazade, 44;
A Pelet, 41.

Le président a proclamé le résultat de l'appel nominal, et a levé la séance.

Signé, A. DUMONT, président; PELET, LAPORTE, LOZEAU, L. LOUCHET, BORIE, CORDIER, secrétaires (2).

(1) P.-V., XLVI, 231-232. C 320, pl. 1330, p. 15-16. Décret anonyme selon C* II 21, p. 4. *Ann. R. F.*, n° 13; *F. de la Républ.*, n° 12; *Mess. Soir*, n° 776; *M. U.*, XLIV, 203; *J. Perlet*, n° 740.

(2) P.-V., XLVI, 232.